ACMN VIE
S.A. d'assurances sur la vie
au capital de 196 436 820 €
Entreprise régie par le Code des assurances
173 Bd Haussmann 75008 PARIS
Siren 412 257 420 R.C.S. Paris

MonFinancier.com
Société de courtage d'assurances
N° ORIAS 07 031 613
SARL au capital de 10 000 € - Siren 494 162 233 RCS Rennes
4, rue Beaumanoir - 35000 Rennes
www.monfinancier.com

DEMANDE DE CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS / CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

MONFINANCIER LIBERTÉ VIE

Contrat individuel d'assurance sur la vie en euros et en unités de compte, souscrit auprès d'ACMN VIE.
Contrat régi par le Code des assurances et relevant des branches 20 et 22 de l'article R.321-1 du même code

N° Contrat : | | | | | | | | N° Client : M | F | | | | | | | |

CHANGEMENT D'E-MAIL OU DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Adresse e-mail

Numéro de téléphone

SOUSCRIPTEUR - ASSURÉ

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom

Prénom

Nom de jeune fille

Profession

En cas de changement de domicile, précisez votre nouvelle adresse (merci de joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

N° Rue

Code postal Ville

CHANGEMENT DE COORDONNÉES BANCAIRES

Merci de remplir la demande et autorisation de prélèvement et de joindre un RIB.

MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION BÉNÉFICIAIRE(S) EN CAS DE DÉCÈS

Nouvelle clause bénéficiaire* :

☐ Mon conjoint, à défaut mes enfants, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales, à défaut mes héritiers.

☐ Le(s) bénéficiaire(s) suivant(s) (nom(s), prénom(s), date et lieu de naissance) :

.....

.....

.....,

à défaut mes héritiers.

Si nécessaire, joindre une lettre en annexe.

* cochez la case correspondant à votre situation ou à votre choix.

Fait à ....., **le** .....
en deux exemplaires dont un m'a été remis.

1er exemplaire : ACMN VIE
2ème exemplaire : Souscripteur

Signature du souscripteur précédée de la mention "Lu et approuvé"

Photocopier puis retourner l'original à :
MONFINANCIER
4, rue Beaumanoir - 35000 RENNES

Le souscripteur peut demander communication ou rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage d'ACMN VIE, de ses intermédiaires d'assurances, des réassureurs ou des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut-être exercé au siège social d'ACMN VIE (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978).